

# Affirmer la propriété

Durant l'Ancien Régime, les représentations du territoire à un échelon local poursuivent des buts variés.

L'établissement des contours des propriétés et la défense des droits qui s'y rattachent comptent parmi les premières motivations.

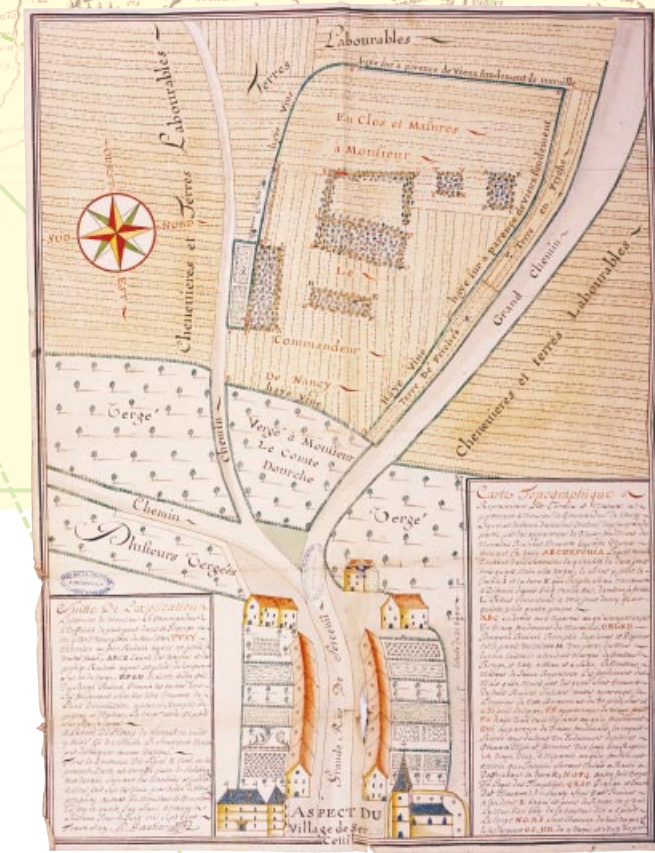
Les plans les plus anciens relatifs à la propriété ne remontent généralement pas au-delà du XVII<sup>e</sup> siècle : c'est à cette époque que les mutations foncières, de plus en plus fréquentes et que l'écrit seul ne saurait rendre clairement, font sentir la nécessité de plans précis, souvent comme aide-mémoire à l'appui de registres.

La plupart des plans aujourd'hui conservés datent du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela est dû en partie à la réaction seigneuriale qui se produit alors, quand les seigneurs font compiler les actes asseyant leurs droits dans des terriers illustrés de plans ; ces documents, les derniers à être établis avant la Révolution, ont souvent remplacé des documents plus anciens, détruits car périmés. Il ne faut pas négliger, par ailleurs, les effets de la mode et de l'intérêt croissant pour les méthodes scientifiques de représentation du territoire sur la multiplication des plans à cette période.

## Le coin du cartographe

L'orientation indique sur la carte la direction des différents points cardinaux. Représentée sous la forme d'une étoile (ou rose des vents), elle prend pour appui, sur les cartes d'Ancien Régime, les données astronomiques qui privilégient la course du soleil, d'où l'importance des directions orient-ouest (est-ouest) par rapport au midi (sud) et au septentrion (nord).

Cependant, avec l'apparition progressive de la boussole à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les Européens développent peu à peu une orientation fondée sur la primauté du nord.



Carte topographique des terrains et mesures appartenant à Cercueil [auj. Cerville] au commandeur de Saint-Jean-du-Vieil-Aître. 1731.

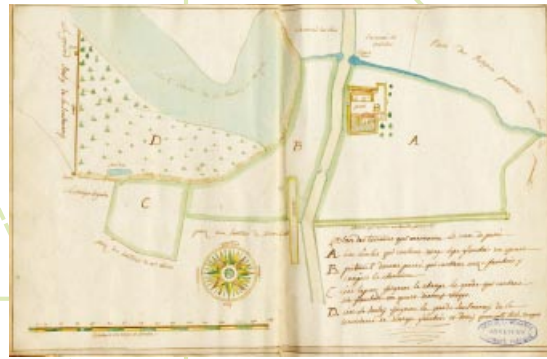
Papier, 68 x 48 cm.

Outre une représentation saisissante du village-rue lorrain dominé par l'église paroissiale et la maison forte seigneuriale comprenant tour et girouettes (privileges nobles), ce plan témoigne de l'état de délabrement du domaine de Charles d'Ourches, seigneur de Cercueil et commandeur de la maison nancéenne de l'ordre de Malte : les murs ruinés le disputent aux ronciers.

Terrier figuré des censes et terres de Poncé : la ferme de Poncé. 27 novembre 1752. Papier, 26,5 x 40 cm.

Les antonistes de Pont-à-Mousson font réaliser en 1752 un relevé aquarellé des terres et prés dépendant de leur ferme de Poncé. Les deux dernières pages du cahier, consacrées aux bâtiments de l'exploitation en bord de Moselle, montrent deux corps de bâtiment (d'habitation et d'élevage) autour d'une cour dotée d'un puits ; la présence d'un jardin traduit l'importance de l'économie de subsistance au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, H 1640/4.



Plan du village et ban de Boncourt. 1749.

Papier, 44,5 x 48,5 cm.

Le terrier de l'abbaye de Gorze renferme un grand nombre de cartes de qualité des villages où elle est possédée ; il témoigne de la richesse d'un établissement capable de s'offrir les services d'arpenteurs rompus au relevé et à la représentation géométriques du terrain.

Saint-Julien-les-Metz, arch. dép. Moselle, H 782.



Carte générale des ban et finage de Moncel-sur-Seille. Après 1726. Papier, 87,5 x 65,5 cm.

Afin de contraindre leurs dépendants à déclarer devant notaire l'ensemble de leurs droits et tous les biens qu'ils tiennent d'eux en tant que seigneurs, les chartreux de Bosserville, seigneurs de Moncel-sur-Seille, obtiennent en 1711 des lettres de terrier du parlement de Metz. Cette opération s'accompagne de la confection d'un plan de l'ensemble du territoire de la paroisse, et d'un relevé précis des terres. Ce document exceptionnel présente la distribution des terres par nature d'exploitation (champs, prairies, vignobles et forêts), et met en valeur les différents propriétaires, tant laïcs (au premier chef le duc de Lorraine représenté par une croix) qu'ecclésiastiques (abbayes, hôpitaux, congrégations, etc.).

Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, H 758.

